

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/04/2023
Mise en ligne sur le site internet le 14/04/2023

L'an 2023, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie, M. DOUCET Yann à Mme THOMAS Valérie

Excusés : Mme MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D23_016 – Budget primitif 2023 - Budget de la commune

Vu l'article L. 2312 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sylvie THIROT présente au Conseil Municipal le budget primitif Communal 2023 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement	1 006 387,79 €
Section d'investissement	426 599,07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le Budget Primitif Communal 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/04/2023
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

